



FORMULAIRE DE DEMANDE



Le dossier complet rempli (formulaire de demande + charte), accompagné des pièces complémentaires, est à déposer en mairie ou à envoyer par mail à monjardinpalavasien@palavaslesflots.com

- Les dates limites de dépôt de permis sont fixées aux :**
- **15 février pour le permis de printemps**
 - **30 septembre pour le permis d'automne.**

La ville ne fournit de jardinière, le permis de végétaliser s'applique aux jardinières municipales proches de votre domicile.

VOS COORDONNÉES :

✉ Nom et prénom :

✉ Adresse :

✉ Mail :

✉ Téléphone :

VOTRE PROJET :

Indiquez le nombre et l'adresse.

Jardinière(s) ville :

Jardinière(s) privée(s) sur le domaine public :

VOUS ÊTES :

Locataire

Propriétaire

En copropriété

DESCRIPTIF DU PROJET :

Merci de bien vouloir présenter votre projet et de joindre si possible des photos, schémas, plans... toutes les informations que vous pourrez transmettre seront utiles pour instruire votre demande (plantes que vous prévoyez d'installer, emplacement de la jardinière ...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si cette demande est acceptée, je m'engage à respecter les articles énoncés dans la charte et dans l'arrêté municipal destinés à garantir le cadre et la réussite dudit projet de végétalisation.



Date :

Signature :

Les données sont recueillies par la Ville de Palavas-les-Flots uniquement pour répondre à votre demande et sont conservées le temps nécessaire à cette finalité. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données et bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre politique de protection des données personnelles en contactant le délégué des données personnelles de la ville par mail à deleguedonneespersonnelles@palavaslesflots.com.